



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### REUNION D'INFORMATION DU PUBLIC PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX

Dans le cadre de l'élaboration du plan de prévention des risques littoraux (PPRL), prescrit sur les communes de Bénodet, Fouesnant, Forêt Fouesnant et Concarneau, en date du 16 janvier 2012, prorogé le 13 janvier 2015, et au titre de la concertation, l'Etat invite la population à une réunion d'information sur le PPRL Est-Odet qui se tiendra :

## **A FOUESNANT** **le lundi 11 avril 2016 à 19h00 à l'ARCHIPEL**

Cette réunion a pour objectif d'informer le public sur la procédure de PPRL et de présenter le projet de plan de prévention des risques littoraux préalablement à l'enquête publique qui se déroulera du 25 avril au 31 mai 2016.

Le plan de prévention des risques littoraux, élaboré sous l'autorité du préfet, a pour objectif de réduire la vulnérabilité des populations vis-à-vis des risques de submersion marine et d'érosion, en définissant des règles d'urbanisme et de construction adaptées.

Les documents associés sont disponibles en ligne sur le site internet départemental de l'État à l'adresse suivante : « <http://www.finistere.gouv.fr> » sous la rubrique « politiques publiques »

**André FIDELIN,**  
**Maire de Concarneau,**  
**Président de Concarneau**  
**Cornouaille Agglomération**